

**DE LA COMMUNE de SOUSTELLE  
30110**

Séance du **15 décembre**

Numéro de délibération **D2020\_17**

L'an deux mil vingt

et le quinze

à 18 heures.

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Georges RIBOT

Présents :

RIBOT Georges, OZIL Jean Pierre, COEURDACIER DE GESNES Ophélie, PRIVAT Christian, PRIVAT Eric, NOGARET Jerome, BRUNEL Laurent, LINGERAT Céline, SOLEIROL Claude, KUBANI Sébastien,

Absents :

VOILLIOT Loic

A été nommé secrétaire : Katy ERDELYI

**Objet de la Délibération**

**AUTORISATION DU MAIRE A SIGNER LES CONVENTIONS AVEC ALES AGGLOMERATION**

Vu le code général des collectivités territoriales

Considérant les différentes conventions conclues entre la commune et Alès Agglomération pour définir les relations entre Alès Agglomération et la commune de Soustelle,  
Considérant que dans un souci de simplification et d'optimisation de la gestion, il est proposé de donner au Maire, une délégation de signature de conventions qui pourraient intervenir durant l'année 2020,

Le conseil, après en avoir délibéré, **AUTORISE**, le Maire à intervenir à la signature des conventions qui peuvent intervenir en 2020 entre la commune et Alès Agglomération,

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture

publication

notification

le

du

du

